

Pourquoi la numérisation des plans locaux d'urbanisme ?

Un enjeu de démocratie

- ✓ accéder librement aux documents d'urbanisme et les consulter par Internet (y compris en dehors des heures d'ouverture de mairie),
- ✓ diffuser l'information sur les droits à construire aux citoyens.

Un enjeu de modernisation

- ✓ faciliter l'aide à la décision en modernisant l'outil d'instruction des autorisations du droits des sols,
- ✓ exploiter ces données à diverses échelles (infra ou supra-communale) dans un système d'information géographique (SIG) élaboré selon des recommandations techniques normalisées.

Un enjeu économique

- ✓ permettre aux élus, aux professionnels et aux divers acteurs de l'aménagement du territoire d'accéder facilement et gratuitement à l'information sur les règles d'urbanisme,
- ✓ développer la connaissance pour une meilleure gestion et un développement durable des territoires, à partir d'informations homogènes et normalisées.



Quel est le rôle de la commune ou de la collectivité ?

Vous avez un document d'urbanisme en cours d'élaboration, de révision ou en projet :

Vous pouvez prévoir une restitution numérique dans la réalisation de votre bureau d'études et vous faire assister gratuitement par la Direction Départementale des Territoires.
(contacts au dos de la plaquette)

Vous avez un document d'urbanisme approuvé :

Vous pouvez vous engager dans cette démarche de numérisation indépendamment des procédures d'urbanisme et vous faire assister gratuitement dans votre projet, par la Direction Départementale des Territoires.
(contacts au dos de la plaquette)

La contribution des services de la Direction Départementale des Territoires ?

L'assistance technique

auprès des collectivités et des bureaux d'études, pour la mise en œuvre de leur projet de numérisation de document d'urbanisme.

La mise à disposition :

- ✓ d'un cahier des charges de numérisation des plans locaux d'urbanisme, à mettre en œuvre par les bureaux d'études,
- ✓ d'un référentiel géographique (cadastre numérisé) servant de support à la numérisation.

La réalisation d'un service de cartographie dynamique et interactif, intégrant le document numérisé et consultable depuis Internet, sans investissement matériel de la collectivité.

